

Notice tactique sur les tirs de groupement de l'artillerie de toute une division

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 9

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

* * *

Il importe en résumé que *tout chef*, quel que soit son grade ou sa fonction, soit pénétré de la *permanence du danger*. Qu'il soit convaincu qu'il sera d'abord *seul* pour se défendre et qu'il ne doit compter que sur lui-même. *Que sa mission première reste immuable* :

assurer l'intégrité de ses moyens pour le soutien de l'infanterie

et que s'il est attaqué son devoir est :

- d'alarmer et renseigner ses camarades de combat,
- détruire son adversaire.

Cap. PORCHET,
Of. instr. de l'art.

Notice tactique sur les tirs de groupement de l'artillerie de toute une division

Toutes les situations, dans un cadre de défense nationale, obligent à affecter à nos divisions un secteur qui dépasse généralement en étendue la moyenne admise à l'étranger.

Une concentration de l'artillerie divisionnaire peut couvrir normalement avec efficacité huit hectares (quatre groupes \times deux hectares par groupe)¹ soit 400 m. de front (400 m. de front \times 200 m. de profondeur par exemple). Un cdt. de division chargé de défendre un front de 15 km. (ce qui est malheureusement chez nous un minimum très exceptionnel) ne laissera pas volontiers,

¹ « Le tir dans le cadre du groupement d'artillerie », de juillet 1952, par le chef d'arme de l'artillerie.

souvent et longtemps, les 36/37 de son secteur sans artillerie, pour en battre le 1/37 en constituant un groupement d'ensemble de toute son artillerie.

Cela surtout si cette concentration de feux l'obligeait, pour des raisons techniques, à concentrer les batteries dans un « carré de choux », comme on l'a vu dans certains tirs d'ensemble de 1952¹.

Quelle importance aurait du reste un coup d'arrêt, un échec de l'ennemi, qui se produirait sur le 1/37 du front ? Il faut admettre une attaque ennemie en « doigt de gant » et le reste du front calme (?) pour justifier un tir d'ensemble comme ceux que nous avons exécuté en 1952.

Le tir d'ensemble de toute l'artillerie d'une division en concentration est donc un procédé exceptionnel qui demande des conditions tactiques difficiles à réaliser². Il est d'un emploi, d'une nécessité difficilement concevables, tactiquement parlant.

Employer ce procédé c'est pousser quand même un peu loin l'application du principe de l'économie des forces et de la concentration des moyens à l'endroit et au moment décisifs !

* * *

A la 1. div., dans les exercices des 15 et 16. 10. 52 :

- Le front supposé de la division (renforcée de deux rgt. inf. lw.) était de 35 km. environ, mais en équerre (Dent de Vaultion - Marchairuz - embouchure de l'Aubonne dans le lac Léman).
- Deux grpt. de rgt. renf. étaient en première ligne ; celui de droite de cinq bat., celui de gauche de quatre bat. Un rgt. était en réserve dans une position d'attente centrale.
- L'art. de la div. constituait initialement trois groupements (A, B, C). Chacun des grpt A et B appuyait respectivement, en « collaboration directe », un des grpt. de rgt. renf. Le grpt. C était grpt. art. div.

¹ Ce qui n'est heureusement pas du tout le cas, à moins que l'on ne recherche une solution de facilité !

² Le système normal restera :

- un gr. art. en collaboration directe avec chaque rgt inf. du front, ou éventuellement subordonné à ce rgt. ;
- un grpt. art. div. en mesure de combiner ses feux avec ceux des premiers, en les superposant ou en les juxtaposant (cela créerait alors momentanément un groupement d'ensemble, mais pas de toute l'art. de la division).

— Le grpt. A était en position au Mollendruz ; le grpt. B vers Yens ; le grpt. C, qui agissait au profit des trp. fr., vers Montherod.

Partant de ce dispositif décentralisé et *débutant* le premier jour par des tirs de grpt. régimentaires, il s'agissait, dans la nuit du 15/16. 10, de déplacer le grpt. C derrière l'Aubonne, de lui adjoindre le grpt B et, tout en maintenant le grpt. A au Mollendruz (un déplacement eût été trop risqué au point de vue tactique), de concentrer — le deuxième jour, et sans réglage — les feux de toute l'artillerie de la division sur le Mont-Tendre.

Une concentration sur la plaine de Bière, comme dans tout le secteur Mont-Tendre - plaine de Bière, eût encore été possible. Elle avait du reste été envisagée.

Col. div. MONTFORT

La section météo d'artillerie

I

L'artillerie est le moyen de feu dont le commandement supérieur se sert pour exercer son influence sur le champ de bataille, marquer son effort principal, emporter la décision au bon moment et au bon endroit et fournir à ses subordonnés une aide puissante dans les phases critiques du combat. Elle représente un outil d'intervention plus simple, plus rapide et, dans beaucoup de cas, plus efficace que la réserve la plus mobile.

Pour que son arme constitue cet instrument de prix dans la main du commandement supérieur, c'est par surprise que l'artilleur doit pouvoir appliquer son feu concentré. La forme idéale de cette concentration est le « Feuerüberfall » (« feu de surprise ») ; lancé par un nombre de tubes donné, il s'abat à la seconde précise, avec une soudaineté absolue sur le but désigné. Tous les artilleurs ont toujours passionnément désiré réussir de cette façon le déclenchement de leurs tirs. En recherchant le procédé adéquat, ils ont tôt